



# Société française d'héraldique & de sigillographie

---

<b>Titre</b>	<i>La Mésopotamie. De Gilgamesh à Artaban (3300-120 av. J.-C.)</i>
<b>Auteurs</b>	Francis JOANNÈS, Bertrand LAFONT, Aline TENU, Philippe CLANCIER
<b>Publié dans</b>	<i>Revue française d'héraldique et de sigillographie – Chronique bibliographique</i>
<b>Date de publication</b>	mars 2020
<b>Pages</b>	4 p.
<b>Dépôt légal</b>	ISSN 2606-3972 (1 <sup>er</sup> trimestre 2020)
<b>Copy-right</b>	Société française d'héraldique et de sigillographie, 60, rue des Francs-Bourgeois, 75003 Paris, France
<b>Directeur de la publication</b>	Jean-Luc Chassel

---

## Pour citer cet article

Caroline SIMONET, Compte rendu de « Francis Joannès, Bertrand Lafont, Aline Tenu, Philippe Clancier, *La Mésopotamie. De Gilgamesh à Artaban (3300-120 av. J.-C.)*, Paris, 2017 (Belin, collection Mondes anciens, sous la direction de Joël Cornette », *Revue française d'héraldique et de sigillographie – Chronique bibliographique*, 2020-2, mars 2020, 4 p.

[http://sfhsrfhs.fr/wpcontent/PDF/RFHS\\_CB\\_2020\\_002.pdf](http://sfhsrfhs.fr/wpcontent/PDF/RFHS_CB_2020_002.pdf)

**REVUE FRANÇAISE D'HÉRALDIQUE  
ET DE SIGILLOGRAPHIE**

*Adresse de la rédaction* : 60, rue des Francs-Bourgeois, 75141 Paris Cedex 03

*Directeur* : Jean-Luc Chassel

*Rédacteurs en chef* : Caroline Simonet et Arnaud Baudin

*Comité de rédaction* : Clément Blanc-Riehl, Arnaud Baudin, Pierre Couhault,  
Jean-Luc Chassel, Dominique Delgrange, Hélène Loyau, Nicolas Vernot

*Comité de lecture* : Ghislain Brunel (Archives nationales), Jean-Luc Chassel (université Paris-Nanterre),  
John Cherry (British Museum), Marc Gil (université Charles-de-Gaulle-Lille III), Laurent Hablot  
(EPHE), Laurent Macé (université Toulouse-Jean-Jaurès), Christophe Maneuvrier (université de Caen),  
Christian de Mérindol (musée national des Monuments français), Marie-Adélaïde Nielen (Archives  
nationales), Michel Pastoureau (EPHE), Michel Popoff (BnF), Miguel de Seixas (université de Lisbonne),  
Inès Villela-Petit (BnF)

**ISSN 1158-3355**

et

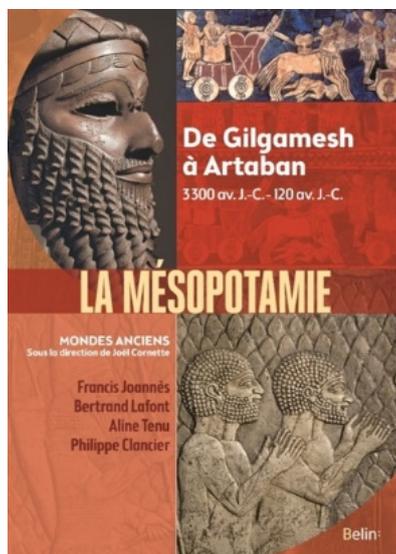
**REVUE FRANÇAISE D'HÉRALDIQUE  
ET DE SIGILLOGRAPHIE  
CHRONIQUE BIBLIOGRAPHIQUE**

**ISSN 2006-3972**

© **Société française d'héraldique et de sigillographie**

SIRET 433 869 757 00016

Francis Johannès, Bertrand Lafont, Aline Tenu, Philippe Clancier, *La Mésopotamie. De Gilgamesh à Artaban (3300-120 av. J.-C.)*, Paris, Belin (collection Mondes anciens, sous la direction de Joël Cornette), 2017, 1040 pages. Reliure souple. ISBN : 978-2-7011-6490-8. Prix : 58 €.



Le monde mésopotamien antique a récemment fait l'objet d'une synthèse dans la collection *Mondes anciens* dirigée par Joël Cornette qui compte à ce jour sept volumes. Cet ouvrage, dense et exigeant pour les néophytes, est agrémenté de très nombreuses cartes et illustrations, ainsi que de chronologies et généalogies qui en facilitent la lecture, sans oublier un glossaire. N'étant spécialiste ni de la région ni de la période, je me contenterai ici d'aborder les questions de sigillographie évoquées dans cet ouvrage<sup>1</sup>.

Les sceaux ne font pas l'objet d'un paragraphe ou d'un chapitre particulier, ce qui est cohérent avec l'objectif de cette collection qui ambitionne de présenter dans chaque tome un panorama le plus complet possible de l'histoire d'une civilisation ancienne selon une progression chronologique. Cependant les sceaux bénéficient, dans ce volume de mentions constantes, souvent accompagnées

consacré à la Mésopotamie, d'illustrations.

Nous offrons en fin d'article une liste de la cinquantaine de pages évoquant les sceaux. Elle sera d'un maniement délicat pour celui qui ne se plongera pas dans la lecture de l'ouvrage car les civilisations se succèdent entre Tigre et Euphrate : Sumer, Babylonie, Mittani ou encore Assyrie voient éclore des empires successifs ou rivaux, sans cesse alliés ou opposés à des peuples proches (Égyptiens, Hittites, Élamites, Hébreux, Perses...) qui parfois les renversent ou les dominent. Le foisonnement des événements politiques et la variété des sociétés qui se sont succédé pendant plus de cinq mille ans<sup>2</sup> rendent délicate l'extrapolation du phénomène sigillaire de ce riche contexte.

1. Je renvoie le lecteur à l'article incontournable de Robert-Henri Bautier, « Le cheminement du sceau et de la bulle des origines mésopotamiennes au XIII<sup>e</sup> siècle occidental », *RFHS*, n° 54-59, 1984-1989, p. 41-84, ainsi qu'au catalogue de l'exposition de Rouen de 2015 qui présentait, entre autres, des sceaux mésopotamiens : Vincent Maroteaux, Caroline Dorion-Peyronnet, Michaël Bloche (dir.), *Empreintes du passé. 6.000 ans de sceaux*, Rouen, 2015 (en particulier les pages 30-43).

2. Si le titre évoque la période 3300-120 av. J.-C., l'ouvrage débute avec un chapitre consacré au néolithique et aux premières cultures de la région que l'on peut appréhender à partir de 6500 (Hassuna, Samarra, Halaf).

## CHRONIQUE BIBLIOGRAPHIQUE

L'ouvrage offre de nombreuses illustrations de matrices de sceaux-cylindres accompagnées de moulages (p. 235, p. 550 ou encore p. 842). Chacune est complétée d'un commentaire descriptif des plus utiles tant les codes de représentation des divinités, rois, animaux ou emblèmes sont distants de ceux auxquels la médiéviste que je suis est habituée. Ainsi, une bêche et un calame ne sont pas des emblèmes de métiers – attribution qui viendrait assez vite à l'esprit d'un sigillographe spécialiste du Moyen Âge – mais les symboles des dieux Marduk et Nabu (p. 842). Scènes mythologiques, littéraires (on pense à l'épopée de Gilgamesh), de chasse, d'offrandes ou de présentation du sigillant à la divinité le disputent aux animaux affrontés et aux parades militaires. Les sceaux portent images et légendes, combinés de façon diverse. Sur les sceaux-cylindres, l'iconographie tend à être encadrée par des lignes de texte verticales, tandis que les sceaux boutons offrent plutôt une image centrale parfois accompagnée d'une première titulature complétée par une légende circulaire dans le cas des sceaux d'influence hittite (p. 463). Les sceaux peuvent aussi être anépigraphe (p. 690).

Certaines illustrations de l'ouvrage montrent des empreintes : sur des tablettes d'argiles, des textes rédigés en sumérien ou akkadien au moyen de l'écriture cunéiforme portent la marque d'un sceau (p. 234, p. 463, p. 535). On dispose même de tablettes de pierre reproduisant non seulement des textes (donation, découverte miraculeuse de statue sacrée) mais également les empreintes du sceau du monarque ou de sa chancellerie (p. 608-611). Enfin certaines archives mésopotamiennes – on lira avec grand intérêt les pages consacrées aux bibliothèques mésopotamiennes dans « L'atelier du chercheur » – mentionnent la présence d'empreintes sigillaires dans des documents copiés ou auxquels on se réfère dans une nouvelle affaire. Bref, le sceau mésopotamien est parvenu jusqu'à nous grâce aux matrices, aux empreintes et aux mentions scripturaires.

La forme du sceau-cylindre est particulièrement adaptée aux tablettes d'argile. Il laisse des empreintes rectangulaires. L'adoption de supports souples (papyrus, peaux) a conduit, à l'époque hellénistique, à son abandon au profit du sceau bouton ou de la bague sigillaire qui laissaient des empreintes rondes ou en navette. Une illustration de ces nouveaux usages en explique les modalités de façon très claire (p. 934-935). En fait, sceaux boutons et bagues sigillaires étaient connus de longue date dans la région : ils furent utilisés par les Mésopotamiens eux-mêmes dans les périodes archaïques, avant l'invention du sceau cylindre ; ils eurent les faveurs de leurs voisins du Bahreïn, des Hittites, des Hébreux ou encore des Egyptiens ; ils furent parfois adoptés par les Assyriens, concurremment aux sceaux-cylindres (p. 690).

Toutefois les matrices cylindriques restent la « marque de fabrique » de la Mésopotamie ancienne. La glyptique émerge dès l'époque de la culture de Halaf (6000-5100 av. J.-C.) : on détecte alors des usages de proto-scellement, en lien avec la comptabilité (p. 38). Cette étape fut déterminante pour voir l'épanouissement des pratiques du scellement dans la région car les sceaux étaient majoritairement lapidaires. De fait, les sceaux-cylindres, apparus à l'époque d'Uruk (3500-2900 av. J.-C.), sont en matériaux variés comme la céramique mais la pierre l'emporte : les exemplaires présentés dans l'ouvrage sont en calcaire, cornaline, marbre, calcédoine, lapis-lazuli, quartz, agate, hématite, calcite, serpentine. L'or n'est pas inconnu mais rare dans la région. Il semble surtout utilisé par les rois et reines. Ceux-ci n'excluent cependant pas les autres matériaux. Ainsi le roi assyrien Assur-Uballit I<sup>er</sup> offrit-il un sceau en lapis-lazuli au pharaon Akhénoton dans la seconde moitié du XIV<sup>e</sup> siècle av. J.-C. (p. 442 et p. 538). La lettre qui nous en informe précise qu'il s'agit de « lapis-lazuli authentique » : on apprend ainsi au passage que l'on produisait déjà des matrices offrant des apparences de luxe mais réalisées avec des matériaux peu nobles, peut-être destinées à tromper l'acheteur.

## CHRONIQUE BIBLIOGRAPHIQUE

Au fil de l'ouvrage, on cerne un peu mieux les sigillants. Il s'agit tout d'abord de personnes physiques, souvent proches du pouvoir ou d'un temple : monarques et leurs épouses, fonctionnaires, administrateurs, scribes... On trouve également des sceaux de personnes morales : chancellerie, temples, très exceptionnellement gouvernement collectif de ville (p. 428-429) ou regroupement de villes pour la période des cités-États archaïques entre 2900 et 2330 av. J.-C. (p. 123-124).

À la lecture de cet ouvrage, la médiéviste est frappée par des usages sigillaires forts proches de ceux auxquels elle est habituée, bien que séparés par 1000 à 4000 ans d'histoire et concernant des sociétés dont les structures et le mode de fonctionnement n'ont rien de commun avec ceux du Moyen Âge. Scellés judiciaires, notamment pour les preuves (p. 856), validation de ventes, de donations ou de mariages mais aussi de divorces (p. 872), lettres diplomatiques, ordres royaux envoyés aux agents de l'État ou d'un propriétaire à son administrateur de domaine, régulation des métiers (p. 857), enveloppes d'argile scellées (p. 367, p. 390), sacs et coffres de marchandises précieuses fermés d'un sceau (p. 388)... On trouve des mentions de traces de doigts ou d'ongles en guise de sceau (p. 520). Autre vestige émouvant relevant un processus de scellement par le corps : des actes d'adoption portent l'empreinte du pied du nourrisson (p. 854).

Les documents pouvaient être scellés par l'émetteur de l'acte mais aussi par des témoins (p. 986) ou quelque chancellerie royale ou templière (p. 611, p. 842). Le scellement se faisait sur certains actes après le protocole, avant l'exposé (p. 709, p. 756). Les rois possédaient plusieurs sceaux successifs, dont les titulatures évoluaient au gré des aléas de leur règne (p. 537). Il est impossible de déterminer s'ils utilisaient plusieurs sceaux concurremment, selon les types d'actes, les provinces administrées, les destinataires... On apprend, grâce à quelques indices, le devenir de certaines matrices royales après la mort du souverain. On rencontre le cas d'un emploi de sceau royal du Mitanni – royaume qui s'est développé en Haute-Mésopotamie, dans l'Est de la Syrie actuelle – : le roi Šauštatar a scellé un acte avec la matrice de son arrière-grand-père Šuttarna I<sup>er</sup> au XV<sup>e</sup> siècle av. J.-C. (p. 430). Par la suite, son propre sceau fut utilisé par ses successeurs (p. 413). Ces exemples indiquent que certaines matrices étaient conservées par les dynasties. Quelques-unes furent trouvées dans des tombes assyriennes et ont permis d'identifier des reines défuntes, comme Hama, épouse du roi Šalamanazar IV qui régna de 782 à 773 av. J.-C. (p. 747).

Finalement, cet ouvrage nous rappelle que le sceau, comme tout objet ou texte, n'a de sens que replacé dans le contexte général de son utilisation. L'iconographie sigillaire ne peut être isolée de la production artistique de l'époque (fresques, sculptures monumentales, pendentifs, statuaire, vaisselle...). On retrouve des actes portant des empreintes de sceaux mésopotamiens dans tout le croissant fertile, ce qui apporte un éclairage sur les relations diplomatiques et commerciales des royaumes anciens. En même temps, les actes scellés touchent à la vie quotidienne : procédure criminelle, achats de biens, mariages... Certaines bibliothèques révèlent des archives étoffées qui permettent de travailler sur des séries de sceaux. Ceux-ci contribuent également à affiner la chronologie de l'histoire de la Mésopotamie antique. Les actes scellés retrouvés lors des fouilles aident aujourd'hui à la datation des sites en cas de scellement par des monarques ou des hauts fonctionnaires connus par ailleurs (p. 427). Les titulatures des rois mentionnent parfois leur père (fils d'untel), complétant les listes royales (p. 288, p. 410, p. 413).

Les lieux de conservation des sceaux mésopotamiens – empreintes comme matrices – sont divers : Irak bien sûr, ainsi que les pays proches (Bahreïn, Arménie, Iran, Syrie...) mais aussi États-Unis, Allemagne, Royaume-Uni, France pour l'essentiel. Cette présence mondiale est l'effet de l'origine des équipes de fouille aux XIX<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècle, qui pendant

## CHRONIQUE BIBLIOGRAPHIQUE

longtemps rapatriaient dans leur pays les découvertes archéologiques. Elle est également le triste résultat des pillages qui introduisent les pièces excavées clandestinement sur le marché des antiquités hors de tout contexte archéologique précis.

*Mentions de sceaux dans l'ouvrage : p. 38, p. 72-75, p. 77, p. 85, p. 123-124, p. 186, p. 188-189, p. 234-236, p. 241, p. 279, p. 287-288, p. 339, p. 367, p. 373, p. 388, p. 390, p. 396, p. 410-411, p. 413-414, p. 427, p. 429-430, p. 441-442, p. 449, p. 462-463, p. 489, p. 491, p. 493-494, p. 507, p. 509, p. 520, p. 535, p. 537-538, p. 550, p. 565, p. 608-611, p. 623, p. 690, p. 709, p. 738, p. 747, p. 756, p. 842, p. 854, p. 856, p. 872, p. 874, p. 878, p. 907-908, p. 934-935, p. 973, p. 986, p. 997-999.*

### Sommaire

#### Introduction : la Mésopotamie, quelle histoire !

- 1 – L'aube de l'Histoire
  - 2 – Uruk et la révolution urbaine (3500-2900)
  - 3 – Les cités-États archaïques (2900-2330)
  - 4 – Akkad, l'empire charismatique (2330-2100)
  - 5 – Ur, l'empire gestionnaire (2100-2000)
  - 6 – Le Sud mésopotamien à l'âge amorrite : l'héritage des rois d'Ur (2003-1763)
  - 7 – Le Nord mésopotamien à l'âge amorrite : l'héritage des rois d'Akkad (2003-1735)
  - 8 – Le Proche-Orient amorrite au temps des derniers rois de Mari (1810-1760)
  - 9 – Hammurabi de Babylone et ses successeurs (1792-1595)
  - 10 – Vivre, produire échanger au temps des rois amorrites
  - 11 – Le Mittani, un nouveau royaume en haute Mésopotamie
  - 12 – Guerre et paix au Proche-Orient : l'âge d'El Amarna
  - 13 – La Babylonie, des Cassites à la dynastie d'Isin II
  - 14 – Naissance de l'Assyrie
  - 15 – Le temps des troubles : Peuples de la mer, Araméens, Chaldéens
  - 16 – La redéfinition de l'espace Assyrien (934-746)
  - 17 – L'Assyrie impériale (745-610)
  - 18 – Vivre en Assyrie sous les Sargonides
  - 19 – L'Empire néo-babylonien (626-539)
  - 20 – Le « long sixième siècle » babylonien
  - 21 – La Mésopotamie, province de l'empire achéménide
  - 22 – La Mésopotamie entre l'Ouest et l'Est
- L'atelier de l'historien.